

Entrée du Foyer pour personnes âgées

## MOUTHIERS-SUR-BOÈME

### LE MOUTIER

Qui à la mi-juillet d'octobre se termine et avec lui les travaux du foyer résidentiel. Plus de 22 personnes pourront dorénavant y faire leur retraite dans un cadre de vie tout à fait nouveau.

Il a été tenté à faire ce projet pour s'assurer du succès dans de bonnes conditions. Les deux derniers mois de personnel, administratif, technique, financiers, tout a été mis en œuvre pour faire ce que nous avions promis : habiter, sûrement, en plus de se divertir. Le gardien et deux personnes de service sont en place, tout est en place, l'électricité, l'eau, l'énergie.

Les travaux du Septembre et d'Octobre ont aussi été pour la partie technique des plus des préoccupations, mais avec les sollicitations continuelles

bien sûr, pour assurer que la contribution communale à l'entretien fonctionnement ne leur fera pas défaut.

On sait, les travaux d'élaboration de la charte intercommunale nous ont demandé, ainsi qu'à tous les participants, beaucoup de temps et de réflexion. Mais les choses avancent, les projets se précisent. Ils seront rassemblés dans un document de synthèse le printemps prochain.

La plus arrivée 48 h. trop tôt a considérablement gâché l'entreprise GATINEAU, pour la réfection du pont de l'église.

Nous espérons que les travaux pourront se poursuivre bientôt, mais soyez bien assurés que le retard ne nous est en rien imputable. Notre dossier était prêt à temps, et ceux qui veulent le consulter pourront se rendre compte que

nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour assurer le bon fonctionnement. Il n'est pas aisés de réunir 5 communes, le Conseil Général et la Préfecture pour

mettre en place un programme de près de 4.000.000 Frs. dont 30% seulement seront à la charge des communes. C'est déjà une bonne chose que d'y être parvenu et j'en profite pour remercier tous les acteurs qui se sont donnés à fond pour la réussite de ce projet qui permettra de résoudre les problèmes hydrauliques de la Seine sur quasiment tout son cours.

Nous veillerons à ce que soit respecté notre beau cours d'eau et que les travaux nécessaires soient le moins traumatisants possible. Toutes les précautions ont été prises dans ce sens.

Enfin comme tous les ans, vous trouverez une copie du tableau comparatif des

communes en ce qui concerne le produit de la taxe d'habitation publiée par la Charente Libre. Il ne s'agit que d'une valeur moyenne par contribuable et non de ce que vous payez. Lisez à ce sujet l'avertissement du journal mais voyez que MOUTHIERS reste en bas du tableau et que même si vous trouvez la pilule amère, elle est quand même moins amère que dans bien des communes ! La soupe n'est pas toujours meilleure chez le voisin !

La municipalité et les enfants des écoles remercient vivement les généreux donateurs qui ont fourni gracieusement des fruits et des légumes aux cantines scolaires.

# axe d'habitation

Commune	1986 (Fr.)	1987	écart	Augmentation %
1. ANGOULEME				
Ville	17.54	1.541		
SIGA	1.84	161		
Total	13.38	1.702	1.376	+23.5%
2. CANTON-VILLE				
Ville	10.03	1.108		
SIGA	2.53	236		
Total	12.71	1.404	1.303	+ 7.9%
3. COUVAUX	13.89	1.255	1.237	+ 0.0%
4. DUSTREYEN				
Ville	7.03	938		
SIGA	2.03	209		
Total	10.57	1.215	1.003	+19.0%
5. FLEAC				
Ville	8.73	933		
SIGA	2.80	255		
Total	11.53	1.178	1.050	+11.3%
6. GAILLÉE	11.11	1.119	1.058	+ 5.7%
7. GRACIAC	11.46	1.116	1.041	+ 7.2%
8. L'ISLE-DE-FRANCE	12.02	1.033	833	+ 8.8%
9. LE GRAND-POUJOL				
Ville	19.26	677		
SIGA	1.01	137		
Total	11.87	1.914	957	+ 5.6%
10. MERCIAC				
Ville	11.00	857		
SIGA	1.32	106		
Total	12.32	933	857	+15.0%
11. MONTFOURCET	12.00	845	832	+ 0.3%
12. LEMARS	9.26	923	850	+ 8.5%
13. RUFFEC				
Ville	10.00	817	793	+ 4.5%
District	1.15	93		
Total	11.15	910	786	+ 3.5%
14. TROS-PAULS	11.19	839	847	+ 0.8%
15. LA ROCHEFOUCAULD	7.87	784	743	+ 5.5%
16. LACOURROYE	8.00	737	694	+ 5.7%
17. SAINT-MERIGE	6.84	645	594	+ 8.5%
18. POMMIER	7.48	821	577	+ 2.5%
19. MELLE	7.00	560	545	+ 0.9%
20. MOUTHIERS	5.84			

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 1987

enfants de MOUTHIERS. Actuellement, 11 enfants fréquentent l'établissement et les responsables nous demandent donc de participer au fonctionnement de la crèche sur cette base.

Tourbillon :  
M. LAPORTE nous propose de prendre en location sa tourbillon (anciennement louée à l'ASSAVE) pour un montant de 10.000 Frs.

La commune accepte en vue de créer un espace de divertissement et de pêche.

### P.O.S. :

Les habitants de ce lotissement demandent à la commune de bien vouloir prendre à sa charge la voirie. Le conseil accepte.

### Crèche de LA COURROYE :

Jusqu'à ce jour, 4 lits étaient retenus au sein de cette crèche pour les

### En voici la liste :

Mme. NOTTEBAR - Les Justices  
Mme. FRÉJEIX - Le Rosier  
Mme. DEXERY - Les Justices  
Mme. MIRILLON - Le bourg  
Mme. ROUSSEAU - Boisgiron (agréement en cours).

### Quel est le coût ?

2 H. de S M I C pour 8 H. de garde ( ou 1/4 d'H. de S M I C par heure de garde) pourriture de l'enfant non comprise. En plus, il faut verser un forfait trimestriel de cotisations sociales, mais il est en grande partie remboursé par une prestation spéciale de la Caisse d'Allocations Familiales.

Tous renseignements peuvent être fournis par Melle. LIEGE, assistante Sociale qui assure une permanence chaque jeudi matin de 10 H. à 12 H. Place de Petite ROSELLE (tél. 45 67 84 24).

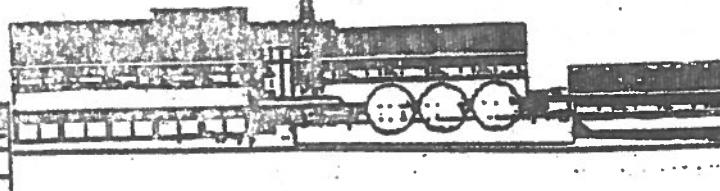
Les personnes qui souhaiteraient devenir assistantes maternelles doivent adresser une lettre de demande d'agrément à la journée à la D.O.A.S.S - 44, rue de l'Arsenal - ANGOULEME. Il leur est conseillé de prendre d'abord contact avec l'assistante sociale, Melle. LIEGE.

### GARDE DES JEUNES ENFANTS, ASSISTANTES MATERNELLES

Une dizaine d'enfants de MOUTHIERS sont placés à la crèche intercommunale de LA COURROYE. Le Conseil Municipal avait décidé de subventionner 4 lits soit : les assistantes maternelles (10.638 Frs. X 4 = 42.552 F) (ex gardiennes agréées).

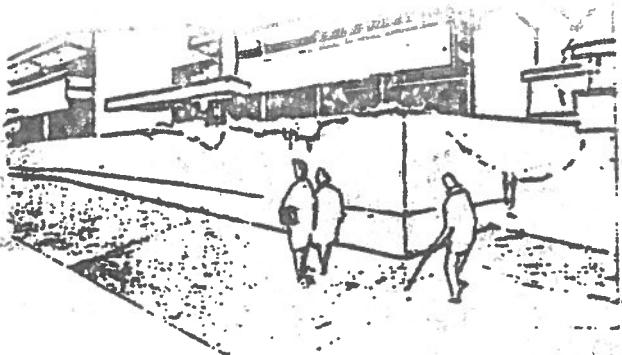
Or, compte tenu du taux d'inscrits, MOUTHIERS devrait verser en 1988 10.638 F. X 10 = 106.380 F. Le Conseil Municipal a décidé de maintenir sa subvention pour 4 lits, quitte à la répartir sur l'ensemble des enfants inscrits.

Or une autre solution existe sur notre commune : les assistantes maternelles



CENTRE DE LOISIRS  
DU MERCREDI

Programme des Activités



NOVEMBRE

Mercredi 18 :

Atelier couture  
Jeux de plein air

Mercredi 25 :

Peinture sur verre et  
sur tissu.

DECEMBRE

Mercredi 2 :

Préparation du cadeau  
de Noël.

Mercredi 9 :

Jeux sur ordinateurs

Mercredi 16 :

Décoration du sapin de  
Noël.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de  
MOUTHIERS se réunira le  
VENDREDI 6 NOVEMBRE à la  
SALLE POLYVALENTE à 21 H  
afin de procéder à l'élec-  
tion du Bureau.

Nous en profitons pour vous  
informer que les personnes  
désireuses de s'inscrire  
en tant que membres de ce  
Comité, seront les bienve-  
nues parmi nous.

La réunion de toutes les  
associations de MOUTHIERS  
aura lieu le VENDREDI 20  
NOVEMBRE à 20 H 30 à la  
Mairie, afin d'établir le  
calendrier 1988.

CALENDRIER DES FETES

Novembre 1987

vendredi 20 : Calendrier  
des fêtes 1988

samedi 21 : Diner dansant  
de l'A.D.M.R.

VOLLEY-BALL

=====  
L'activité volley-ball qui  
avait : lieu le mardi:  
spir aura lieu désormais  
le SAMEDI à 17 HEURES à  
partir du SAMEDI 7 NOVEMBRE

TENNIS

=====  
Vente des cartes le 14  
NOVEMBRE 87 de 11 heures à  
13 heures et le 21 NOVEMBRE  
87 de 11 heures à 13 heures  
à LA MAIRIE.

Fournir une photo d'identité.

PRIX CARTES ADULTES :

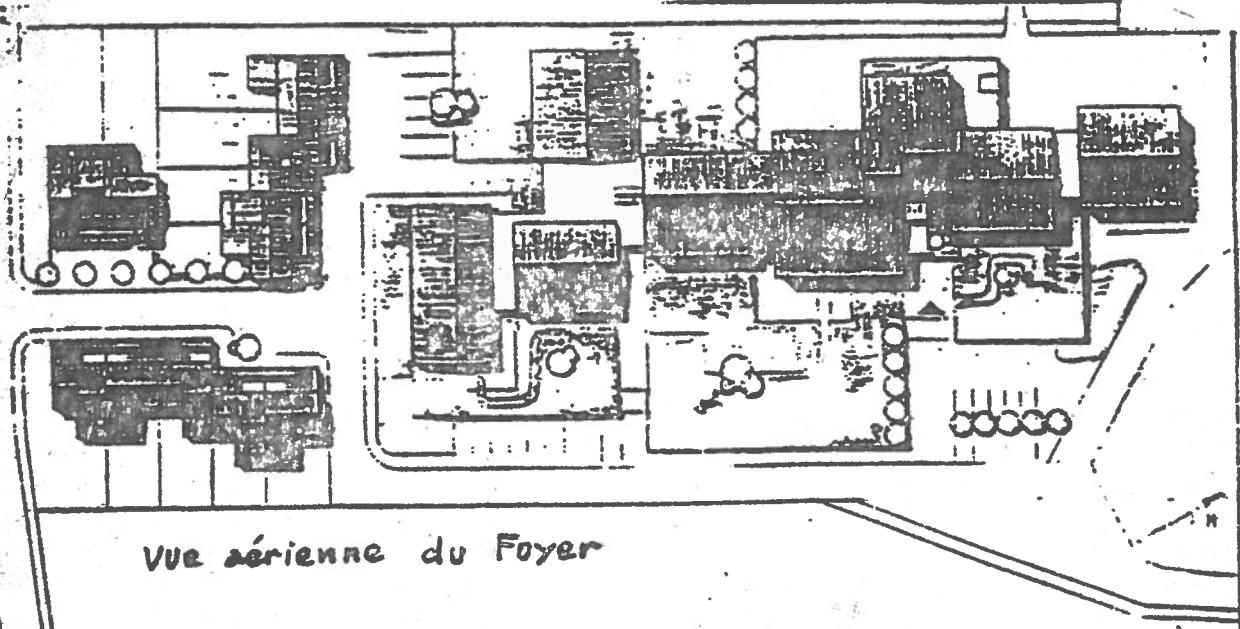
160 FRANCS Pour l'année.

PRIX CARTES ENFANTS :

75 FRANCS pour l'année.

PRIX CARTES INVITES :

75 FRANCS .



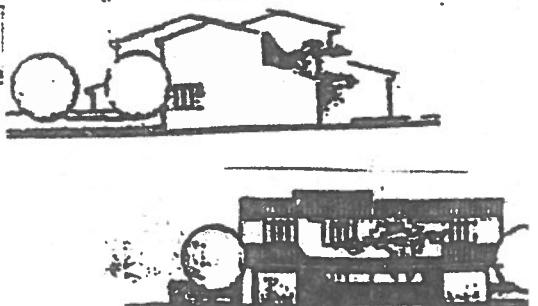
VUE aérienne du Foyer

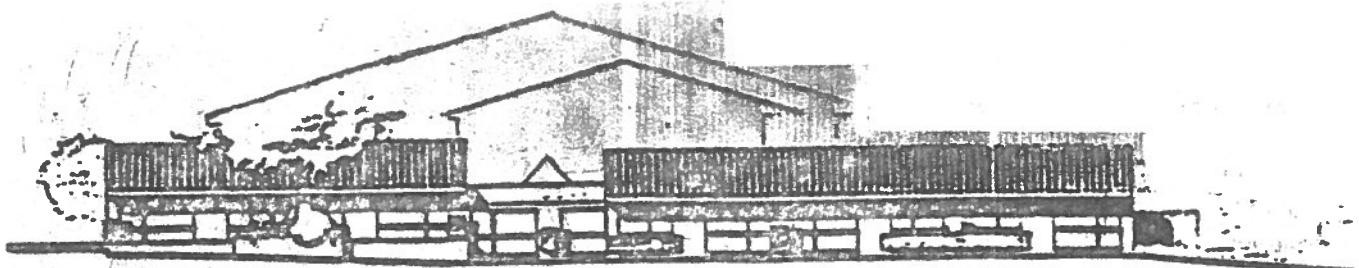
REPOT D'ORDURES  
SAUVAGES

Par ci, par là, on

trouve parfois des sacs  
d'ordures qui ont été  
déposés dans la nature.  
Cette pollution est un  
spectacle peu agréable.  
Il est signalé qu'une  
benne est en permanence  
à la disposition de tous

pour y déposer toutes sâ-  
tes de déchets ou objets  
encombrants. Elle est placée  
à l'extrémité du nouveau  
garage municipal situé  
derrière le Groupe Médical  
place de la Gare.





Façade Sud-Ouest

## OUVERTURE DU FOYER RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

Lorsque vous lirez ce bulletin, le foyer sera certainement en activité. En effet, c'est le lundi 2 Novembre qu'il ouvre et que les premiers locataires prennent possession des lieux, même si le hall d'accueil n'est pas encore tout à fait terminé. Nous souhaitons un bon séjour à toutes ces personnes.

Ce sont déjà une vingtaine de logements sur 40 qui vont être occupés.

Les personnes souhaitant se renseigner ou visiter peuvent s'adresser à la Directrice Madame ARCELLIN (tél 45 67 84 87)

Voici à nouveau les caractéristiques et les prix des différents logements, les prix des repas, etc...

Ces prix s'entendent tout compris; loyers, charges, services collectifs, donc nets :

Appartement type II :  
(20,7m<sup>2</sup>) chambre équipée de kitchenette (2 plaques élec triques, évier, frigo) + Autres tarifs: salle de bains : 2100F/mois; Garder-meuble: 50F/mois et

Appartement type II bis :  
(30,6m<sup>2</sup>) studio comportant chambre, petite cuisine équipée et salle de bains : 2600F/mois.

Appartement type II :  
(45m<sup>2</sup>) chambre, salle à manger, cuisine, salle de bains. 3200F/mois.

### ATTENTION

Ces appartements ouvrent droit à l'Aide Personnalisée au logement (APL) qui vient en déduction des sommes versées.

Par exemple, une personne seule touchant une pension de 3800F par mois, net aura droit à une APL de 1200F qui viendra en déduction du loyer, soit pour un appartement II: 2100-1200=900F restant à payer.

Pour un II bis: 2600-1200=1400F.

Pour un II: 3200-1200=2000F.

### Repas

Les repas ne sont pas obligatoires, mais peuvent être pris au foyer, pour :

35F le repas de midi  
22F le repas du soir  
15F le repas allégé  
10F le petit déjeuner.

## CHARTRE INTERCOMMUNALE DE BOÈME CHARREAU

Concrètement, il s'agit de réaliser un document de réflexion et de planification intercommunales permettant de passer des conventions avec le Département, la Région ou l'Etat.

L'harmonie entre ces Communes existe. De nombreux liens histo-géographiques et socio-économiques sont là pour en témoigner. Cette harmonie doit être confortée par des projets concrets. A cette fin, des commissions de travail composées d'Elus, de Socio-professionnels et de Techniciens des Administrations ont été constituées.

En voici la liste :

- commission Artisanat, Commerce, Industrie et Emploi.

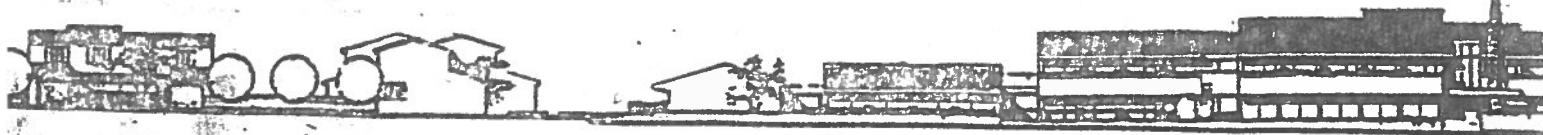
- commission Agriculture Hydraulique, Maraîchage, Forêt.

- commission Equipement, Logement, Transport.

- commission Tourisme, Loisirs, Culture.

- commission Education, Affaires Sociales.

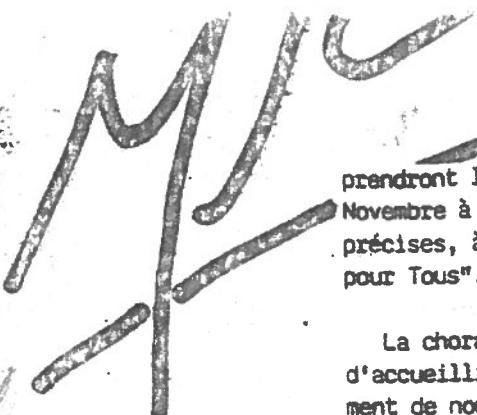
Une phase d'étude est engagée. Elle se terminera par la hiérarchisation des Projets qui seront à réaliser.



## ...J... INFOS

Mais d'Octobre : comme de rares porteurs de pluie, coups de vent et pluies à nouveau... moins détestable disent certains, malgré une tentative faite par les champignons pour apporter un peu de douceur au milieu de toute la grisaille. Mais de la mise en ordre et des projets pour la M.J.C. Mise en ordre d'abord, au niveau de certaines activités dont les intérêts se précisent : c'est le cas pour l'activité patrimoine, à laquelle participent de plus en plus de passionnés, tant aux réunions qu'à la sortie sur le terrain, consacrée à la découverte des sources autrefois aménagées en lavoirs - nombreuses sur la commune - et à une visite au petit moulin de la pompe, dont le toit mériterait des réparations rapides. Au cours de la dernière réunion, diverses actions ont été décidées, actions de sauvegarde d'une part et réalisation d'un catalogue des "richesses" de la commune, d'autre part. Peu à peu, se constituera une bibliothèque de documents dont pourront disposer les membres de l'activité mais aussi les adhérents de la M.J.C. curieux de l'héritage de notre passé. Diverses actions pourraient également être entreprises avec le club du 3ème âge.

Mise en ordre, également pour l'activité chorale, dont le poids des répétitions, jusqu'à présent reposait sur les épaules de Mme.BLANLEUIL, à laquelle l'association tient à soulager et éviter de lui créer d'éprouvants problèmes de santé, il a été décidé un travail séparé en 4



prendront le lundi 2 Novembre à 20 heures 30 précises, à la "Maison pour Tous".

La chorale se propose d'accueillir chaleureusement de nouveaux chanteurs; les passionnés seront donc les bienvenus. Ils peuvent aussi s'adresser à la responsable de l'activité, Mme.BLANLEUIL - Tél. 45.97.97.80.

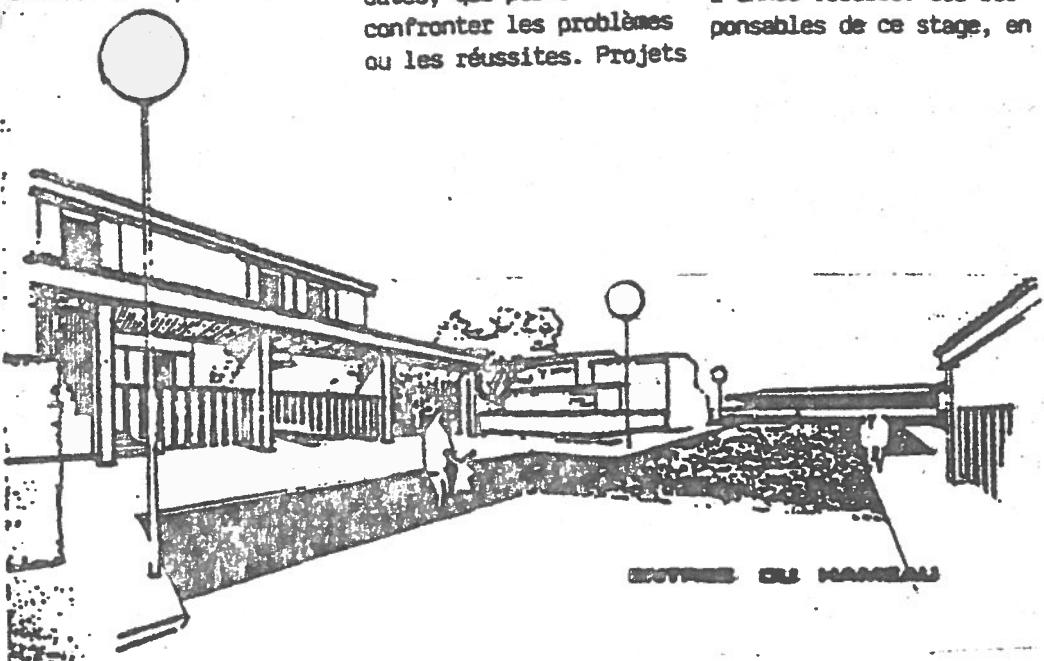
pupitres, deux d'entre eux étant confiés à Mr. MICHAUD et à Mme.GRESSO. Les répétitions qui auront lieu comme par le passé, le lundi soir, se dérouleront désormais de la manière suivante :

- de 8 H. à 8 H.45 travail pour un pupitre (basse, mezzo, soprano ou ténor) chacun des 4 pupitres ne venant donc, à ce moment, qu'un lundi sur 4.  
- de 8 H.45 à 10 h.15 - travail des 4 parties, c'est à dire toute la chorale, sous la direction de Mme.BLANLEUIL. Ainsi seront donc assurées 90 minutes hebdomadaires de répétition pour toute la chorale, dans des conditions qui permettront à la responsable une direction moins éprouvante et aux choristes des rencontres un peu plus détendues. Les séances de répétition re-

Les projets, quant à eux, sont nombreux, variés et permettant d'espérer un développement de nouvelles activités : les adhérents de la MJC et les monastériens en seront informés régulièrement. Signalons cependant la bonne santé du Club Photo qui, après seulement quelques mois d'existence, vient de participer aux rencontres photographiques de FLEAC et qui projette une sortie sur le terrain, le SAMEDI 7 NOVEMBRE, à partir de 15 heures, le rendez-vous ayant lieu à la Maison pour Tous ; des réunions auront lieu à d'autres dates, qui permettront de confronter les problèmes ou les réussites. Projets

encore, au niveau du Club des Jeunes (actions jeunes qui s'est donnée comme responsable Eric NADJI) : organisation du réveillon du 31 Décembre dans la salle polyvalente ; gros travail pour les jeunes, mais travail récompensé par une ambiance généralement plus que sympathique. Et puis, week-end à la neige ... mais il est encore un peu tôt, peut-être, pour en parler. Signalons qu'avec les vacances de la Toussaint, le "Centre Loisirs Petites Vacances" reprend ses habitudes, et que ses deux animatrices feront, comme toujours tout leur possible pour assurer aux enfants des vacances agréables : de mieux en mieux équipée la MJC pourra d'ailleurs offrir de plus en plus de possibilités aux petits comme aux grands. Le Centre de Loisirs apparaît aux membres du bureau comme une activité à caractère social, qu'il convient de préserver.

Autre activité à caractère social : le stage d'insertion qui, lui aussi, va reprendre. Souhaitons lui une réussite comparable à celle de l'année écoulée. Les responsables de ce stage, en



## CLUB INFORMATIQUE

accord avec le bureau de la MJC ont proposé, en marge du travail quotidien la réalisation de deux canoës qui pourront servir aux membres du stage, mais aussi aux autres adhérents de la MJC qu'une telle activité intéresserait.

Il nous faut arrêter là et réserver à une prochaine fois la suite des projets et le compte-rendu des cibles déjà réalisées.

La MJC vit, et c'est ainsi qu'elle doit fonctionner. Rassurons les jeunes qui nous ont demandé d'étudier la possibilité de créer à MOUTHIERS un Club escalade : leur projet est à l'étude et il sera bientôt possible de leur donner une réponse plus précise.

## PARENTS D'ÉLÈVES

Le 25 Septembre 1987,  
le conseil local des Pa-  
rents d'élèves des écoles  
 primaire et maternelle  
(F.C.P.E.) a tenu son  
 assemblée générale en pré-  
sence de Mr. GERMON, Maire  
 de MOUTHIERS, Mr. DEDIEU  
 Adjoint responsable de la  
 commission scolaire, Mme.  
 DEDIEU, directrice de l'  
 école maternelle, Mr.  
 BARBEAU, directeur de l'  
 école primaire, Mme. LATHIE-  
 RE et Mr. PLOQUIN, délégués  
 départementaux de l'Educa-  
 tion Nationale, Mmes. QUIRAS  
 TROUVE, TCHAMMI et RIVET,  
 institutrices.

Le directeur et la directrice ont fait le bilan de la rentrée 1987 dans les deux écoles et répondu aux questions des parents. Puis, Mr. GERMIN a fait le point des travaux effectués au cours des vacances et du matériel acheté par la commune. Mme BREGEAS a ensuite fait :

Il a recommencé à fonctionner depuis la mi-octobre. Deux séances : le Vendredi à 20 h 30 avec Mr. LATHIERE, le Samedi à 17h 30 avec Mr. SAMUEL - Essentiellement initiation au BASIC.

Cependant, un nouveau membre du club, Mr RENOUlt Daniel de VULGEZAC se propose d'assurer une 3<sup>eme</sup> séance hebdomadaire. Le jour, l'heure et le contenu de cette séance pourraient être déterminés en fonction de la demande. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à Mr LATHIERE (tél. 45 97 92 53 -dans la soirée).

le point sur la garderie du matin et du soir et le centre de loisirs du mercredi.

Après un rappel des grandes orientations de la F.C.P.E. les principales activités du conseil local ont été présentées :

- Participation aux conseils d'écoles où on a notamment débattu de la création d'un G.R.P (refus pour cette année par l'Inspection Académique), de transports scolaires, de la classe transplantée, de l'enseignement de la musique, des contrats bleus, de l'insonorisation de la cantine, de la maternelle et de la circulation devant cette école...

- Participation au fonctionnement des bibliothèques du Conseil d'Administration des deux écoles (groupes animés par des parents - - - - - employé d'une stagiaire T.U.C., achat de livres). procédé au renouvellement qui a ensuite élu le bureau du Conseil Local pour 87-88 Un pot amical a clôturé la soirée.

- Préparation de la fête  
des écoles avec les ensei-  
gnants.

- Services rendus aux parents : permanence pour les assurances M.A.E.

INFORMATION: diffusion des compte-rendus des réunions à toutes les familles, adhérentes ou non et diffu-

sion des revues FCPE.  
FORMATION DES PARENTS, par  
la participation à des  
réunions départementales.

ORGANISATION DE MOMENTS DE DÉTENTE pour les élèves et leurs parents (concours de belote, lotto, soirée paella (diner dansant)). Les bénéfices

ces d'ces manifestations  
ont été partagés entre les  
deux écoles et la garderie  
et ont servi à des achats  
de livres, de jeux de cour,  
et sorties ...

Monsieur POLPART, trésorier  
du Conseil Local a présenté  
le bilan financier de  
l'année 86-87 ainsi que les  
comptes de la fête des  
écoles dont il avait assu-  
mée la gestion.

L'Assemblée générale a procédé au renouvellement du Conseil d'Administration qui a ensuite élu le bureau du Conseil Local pour 87-88. Un pot amical a clôturé la soirée.

COMPOSITION DU BUREAU 87-88

Présidente : Mme DISDUR  
Vice-Présidente: Mme VINSON -  
HARD

Secrétaire : Mme CAREL  
Secrétaire adjointe : Mme  
MAGLIOTTINI

Trésorier : M. POUPART  
Trésorier adjoint : M.  
REVELT.